

AÉROPORT DE LILLE SAS

Projet de modernisation

Aéroport Lille-Lesquin



Réunion publique de clôture de la concertation – 3 décembre 2020



Ouverture de la réunion

Christophe COULON,
Président du SMALIM



Aurélie PICQUE,
modératrice de la réunion

Déroulé de la réunion

- Introduction
- Présentation du projet
- Premiers enseignements de la concertation
- Temps d'échanges avec le public
- Conclusion

Le rôle du garant de la concertation

Laurent DEMOLINS,
garant de la concertation

- **1. Veille au Droit à l'INFORMATION des citoyens.**
- **2. Veille au Droit à la PARTICIPATION des citoyens** dans le processus de décision de *projets d'envergure ayant un impact sur l'environnement ou l'aménagement du territoire.*

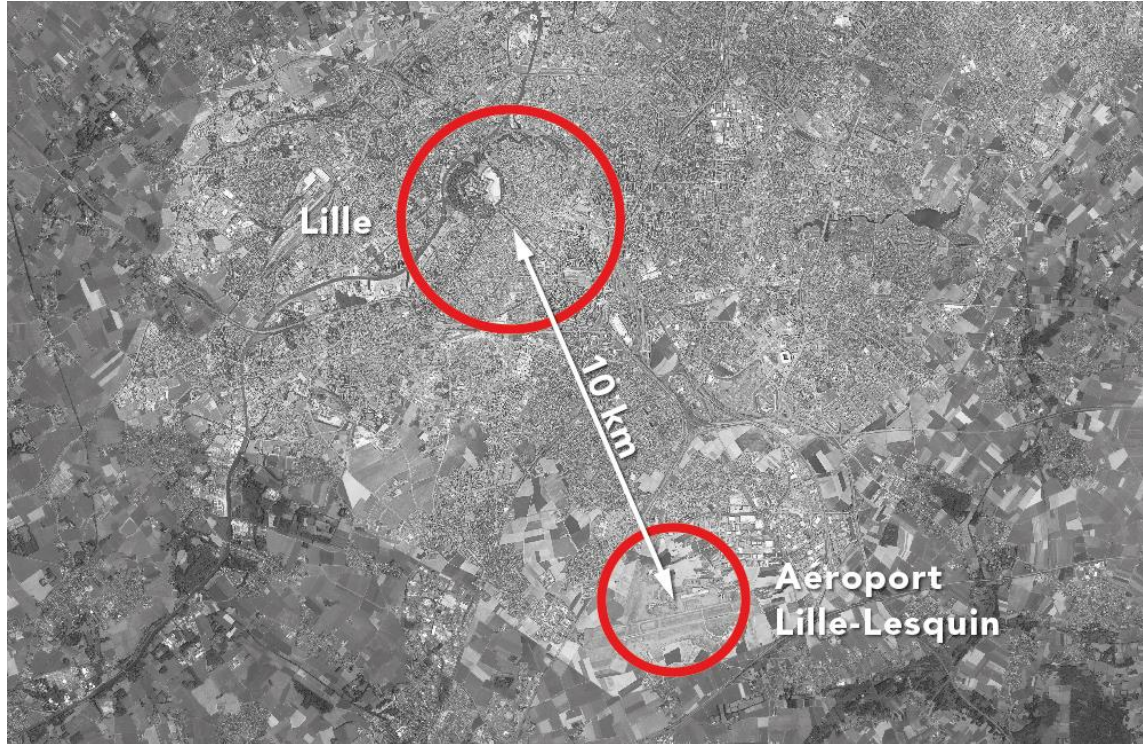
TRANSPARENCE, SINCERITE, ARGUMENTATION
ENRICHIR, LÉGITIMER, DÉMOCRATISER LA DÉCISION

- **3. Désigne un GARANT de la CONCERTATION / projet Modernisation AdL.**
- **4. BILAN de la Concertation préalable / Déroulé et argumentation et propositions du public.**
- **5. A la demande de l'AdL car absence de construction d'une nouvelle piste.**



PARTIE 1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PROJET

Contexte : localisation et infrastructures



- Emprise de 470 hectares
- 2 pistes
- Une aérogare passagers de 18 000 m²
- Une aérogare de fret

Pourquoi moderniser l'aéroport ?

Les objectifs du projet



Les 3 objectifs du projet de modernisation



- Objectif 1

Adapter l'aéroport aux évolutions réglementaires



- Objectif 2

Améliorer les conditions d'accueil des passagers pour accompagner le développement de la région



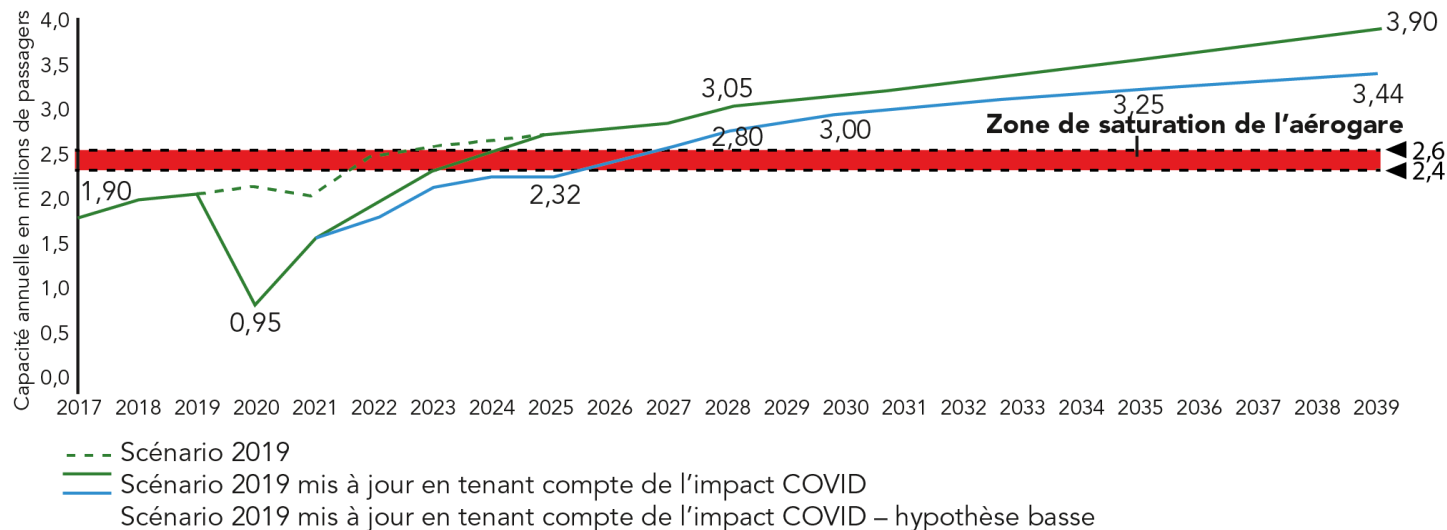
- Objectif 3

Proposer des destinations adaptées aux besoins des habitants de la région et de la métropole

FOCUS

L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE DE LA COVID-19 SUR LES PRÉVISIONS DE TRAFIC AÉRIEN

Projection de trafic réalisées en tenant compte de l'impact COVID



La mise en œuvre du projet

Qui fait quoi ?



AÉROPORT DE LILLE SAS



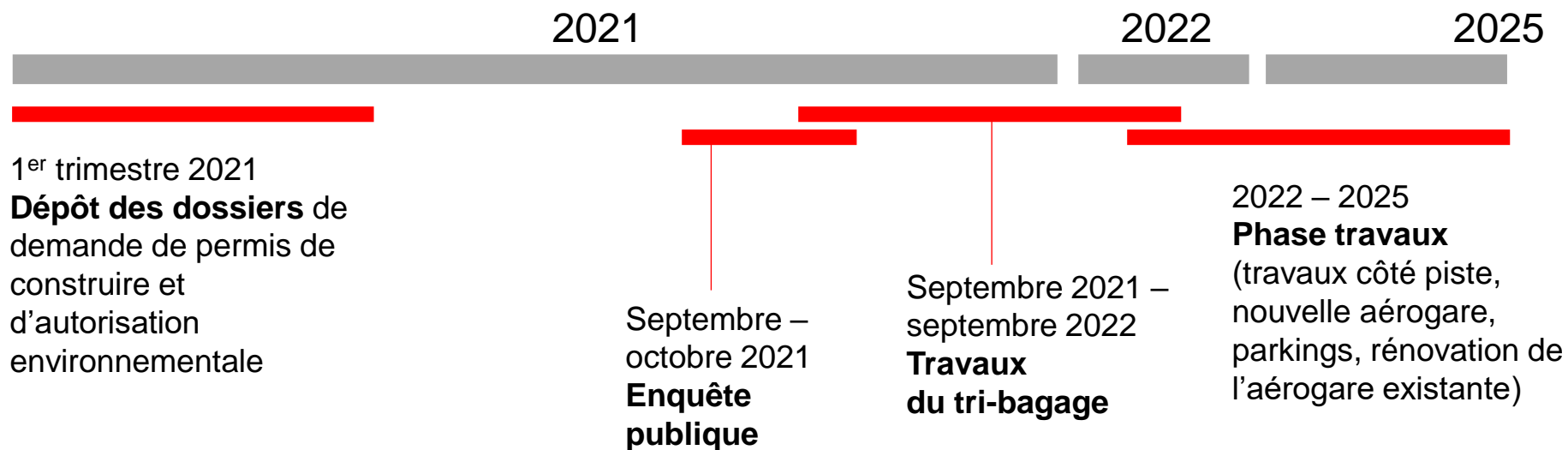
La mise en œuvre du projet

Le coût et le financement

- Le coût global estimatif des investissements liés au projet de modernisation s'élève à **100,9 M€ HT**
- Aéroport de Lille SAS, maître d'ouvrage du projet, finance entièrement le projet

La mise en œuvre du projet

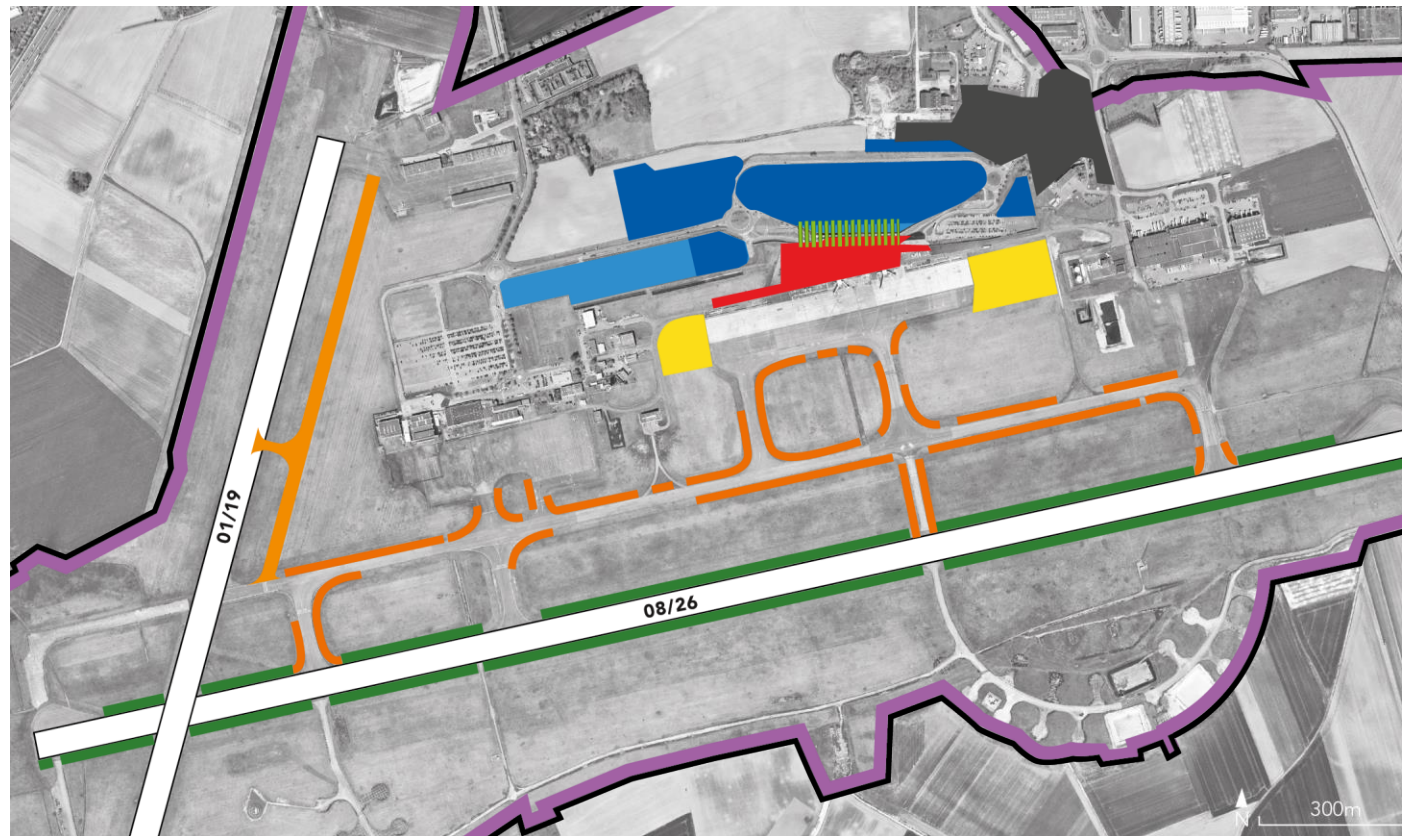
Le calendrier



Comment moderniser l'aéroport ?

Les caractéristiques du projet

Les opérations envisagées



- Aérogare
- Parkings P1 et P2
- Piste principale et piste secondaire
- Emprise aéroportuaire
- Construction des accotements de la piste principale
- Construction d'un taxiway
- Elargissement des taxiways
- 🔊 Remplacement du système de monitoring bruit et trajectoires
- 🗑️ Construction d'un chemin de ronde
- 🗑️ Modification du système de tri et de contrôle des bagages de soute
- ||||| Déconstruction de la rampe d'accès
- Modernisation du terminal
- Parking avions
- Parkings véhicules
- ||||| Aménagement du parvis multimodal paysager
- Opportunités immobilières

Les enjeux du projet pour le territoire

Enjeux et impacts potentiels du projet

Les enjeux socio-économiques

Estimation des emplois créés par le projet en phase exploitation (en équivalent temps plein)

Emplois créés par la société exploitante,
Aéroport de Lille SAS

Aéroport



79 ETP

Compagnies aériennes, assistants en
escale, maintenance avion, contrôle aérien,
navettes, agents cargo, concessionnaires
commerces et restauration

Impact direct



321 ETP

Fournisseurs, sous-traitants et fonction
supports aux activités directs
(prestataires nettoyage ou inspection
filtrage, avitailleurs, agence de voyage...)

Impact indirect



200 ETP



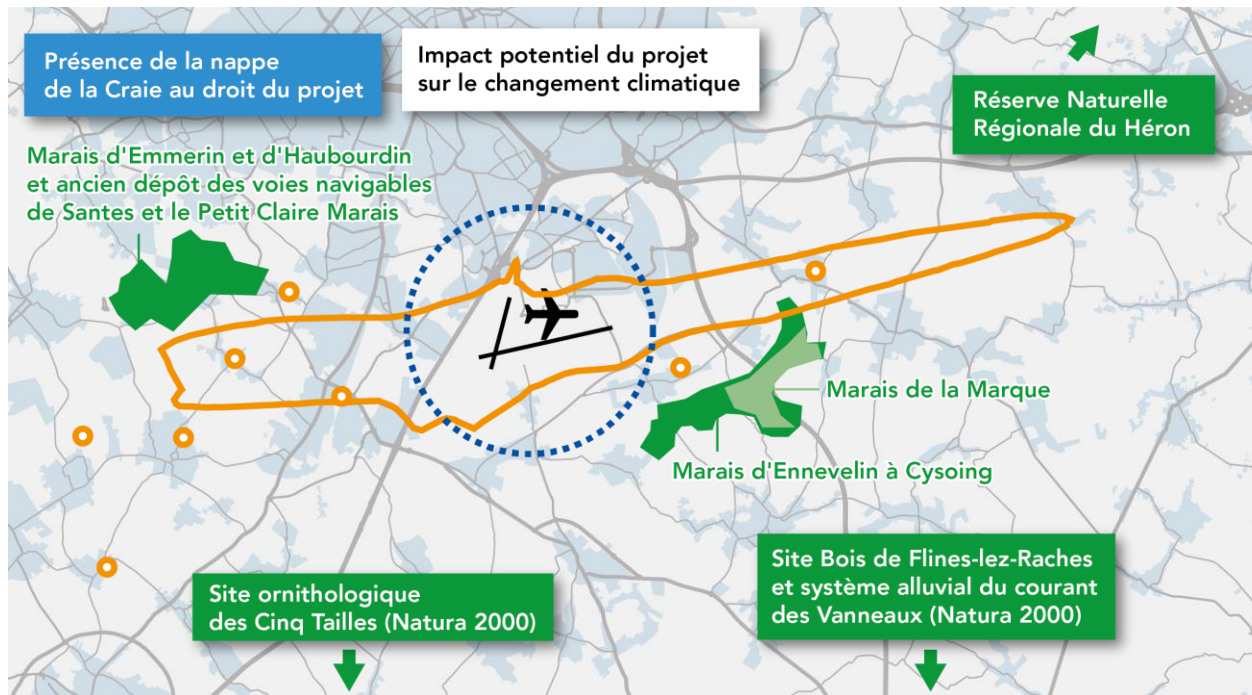
**Aéroport =
Source de
connectivité et
donc d'attractivité
pour le territoire**

Total



600 ETP

Les impacts potentiels du projet sur l'environnement naturel et humain



- Zone du plan d'exposition au bruit
- Stations de mesure du bruit
- Impact potentiel sur la qualité de l'air

Enjeux

- L'eau
- La biodiversité
- Le changement climatique
- Le bruit
- L'air



PARTIE 2

PREMIERS ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION

Synthèse quantitative et qualitative des contributions du public

Aéroport de Lille SAS

La concertation

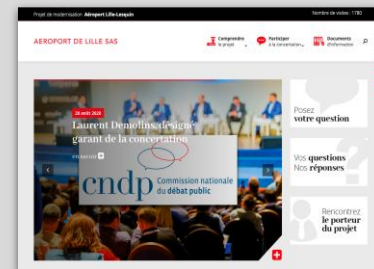
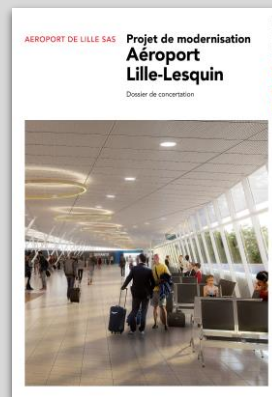
- Du lundi **12 octobre** 2020 au vendredi **4 décembre** 2020
- Sous l'égide d'un **garant désigné par la CNDP**, à la demande d'ADL : **Laurent Demolins**
- Une concertation volontairement organisée par ADL pour :
 - **Informer le public** et répondre à ses questions sur le projet
 - **Enrichir le projet** en intégrant au mieux les besoins et les attentes exprimés



1 **Le bilan quantitatif de la concertation**

Le dispositif d'information

- **1 190 dossiers de concertation** mis à disposition dans les mairies, lors des rencontres et en ligne sur le site internet.
- **20 850 dépliants d'information** mis à disposition dans les mairies, distribués dans les lieux de vie et lors des rencontres
- **56 affiches** déployées sur le réseau d'affichage des 56 communes situées dans un périmètre de 10 km autour de l'aéroport
- Un kit de communication transmis à 56 communes
 - Information relayée sur les sites internet de 33 communes
- **Un site internet dédié au projet** : 18 350 visites au 3 décembre



Le dispositif de dialogue

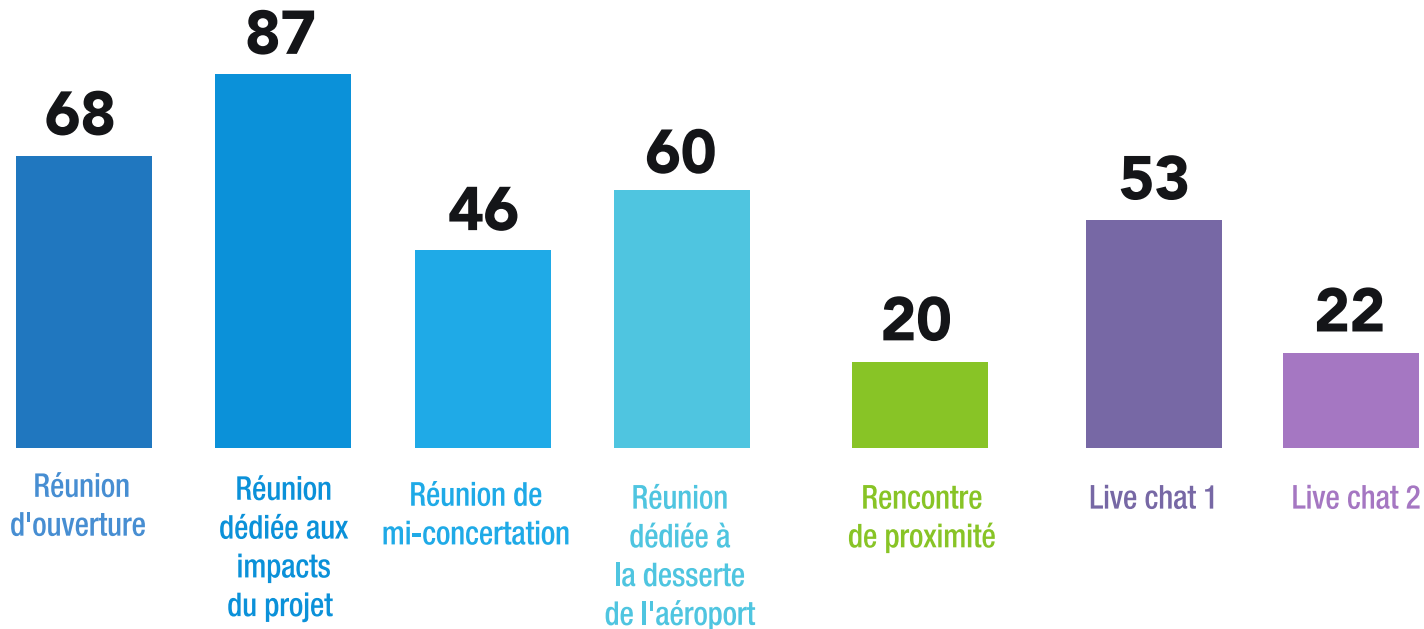
- **5 réunions publiques (4 en ligne), dont :**
 - Une réunion dédiée aux impacts potentiels du projet
 - Une réunion dédiée à la desserte de l'aéroport
- **2 live chat**
- **1 rencontre de proximité** au sein de l'aéroport
- **Possibilité de poser des questions et de déposer des avis sur le site internet du projet** jusqu'au 4 décembre :
www.modernisons-aeroportdelille.fr

Le site internet reste consultable jusqu'à l'enquête publique



La participation du public en chiffres

Un total de **356 participants** aux différentes rencontres



La participation du public en chiffres

373 contributions à la concertation au total



101

contributions
lors des rencontres



272

Contributions
via le site internet




2 La synthèse des contributions du public

Des objectifs identifiés mais aussi questionnés au regard de la crise

- Un potentiel **d'attractivité territoriale** reconnu : l'aéroport perçu comme un « bel outil », un « pôle d'attractivité » mais malheureusement « obsolète »
- Une modernisation attendue par certains, notamment pour développer de **nouvelles destinations** en lien avec les besoins des habitants des Hauts de France
- La question de la pertinence et du calendrier du projet dans un **contexte de baisse du trafic aérien** : l'attente d'une nécessaire clarification entre opérations de mise aux normes et celles de modernisation
- Des interrogations sur la décorrélation entre les évolutions du trafic passagers et du trafic aérien permise par l'augmentation de **l'empport moyen**
- Des précisions demandées quant au développement du **fret**



Quelques interrogations sur la gouvernance et le financement

- Des précisions demandées sur **l'origine du financement** (public ou privé) et sur le mode de **rémunération du délégataire**.
 - Des besoins de **clarification du rôle des acteurs**, notamment du SMALIM
 - De interrogations sur la **viabilité financière** du projet compte tenu de la crise sanitaire
- 

Des propositions concernant les aménagements

- Des demandes précises **d'aménagements**
 - Voir la piste depuis le hall des départs / « planespotters »
 - Créer un espace de jeux pour les enfants
 - Articuler de manière équilibrée espaces commerciaux / flux passagers
 - Privilégier un parking silo
 - Prévoir des toitures en panneaux solaires
 - Créer une salle de change PMR
- **Améliorer les trajets piétons depuis les parkings**
et augmenter la **fréquence des navettes** parking longue durée
- Des interrogations sur les études **d'opportunités immobilières**

La desserte de l'aéroport au cœur des contributions

- La crainte d'une **saturation du réseau routier**, dans un contexte d'engorgement de l'A1 et des propositions de solution :
 - Réorganiser les infrastructures routières
 - Prolonger le métro 1 jusqu'à l'aéroport
 - Créer un nouveau mode de transport collectif (tram)
 - Mettre en place une navette entre la station 4 cantons et l'aéroport
- Des interrogations sur le rôle des différents acteurs dans **l'amélioration de la desserte de l'aéroport** (MEL /Région / Aéroport)
- Des questions relatives à la place des **mobilités douces**

De nombreuses inquiétudes exprimées sur l'impact sonore

- Des craintes exprimées par les riverains sur une **éventuelle augmentation du bruit**
 - De nombreuses questions sur les **trajectoires**, les **vols de nuit**, les **types d'aéronefs**
 - Des attentes concernant le **système de mesure du bruit**, notamment la localisation des stations
 - Des demandes de précisions et d'actualisation sur le **PEB et le PGS**
- **Des précisions demandées quant au rôle et aux leviers d'action de l'aéroport en matière de réduction des nuisances sonores.**

Les leviers de l'aéroport pour réduire les nuisances sonores

- **Dans son champ de compétences :**
 - Renouvellement du système de mesure de bruit et de suivi des trajectoires (2022)
 - Modulation horaire et acoustique de la redevance atterrissage (2021)
 - Aménagement de la redevance de stationnement de nuit (2021)
 - Organisation d'un **réunion avec les riverains** (courant 2021)
- **En lien avec les autorités compétentes :**
 - Participation active au travail des autorités concernées et des organismes dédiés à la problématique des nuisances sonores :
 - SIVOM, **CCE** : nouvel arrêté de composition incluant l'association de riverains
 - Aviation civile : transmission des synthèses des signalements des riverains et échanges sur les solutions à mettre en place.
 - Contribution aux documents réglementaires (PEB, PGS)

Focus : les vols de nuit

- La situation en 2019 : **1701** mouvements d'avions entre 22h et 6h
 - 1068 atterrissages - dont 864 commerciaux
 - 633 décollages - dont 463 commerciaux
 - 125 vols sanitaires
- Une politique tarifaire incitative dès 2021 : +60% sur la redevance d'atterrissage (entre 22h et 6h)
 - Pour un Boeing 737-800 : 416 euros au lieu de 260 euros
 - Pour un Airbus A320 : 382 euros au lieu de 239 euros
- Projections 2039 : **pas d'augmentation du nombre de vols de nuit**




De nombreux échanges sur les autres impacts potentiels du projet

- **La qualité de l'air** : une inquiétude quant à une éventuelle pollution liée à une augmentation du trafic routier et aérien et des questions sur la conduite des études en la matière et les mesures envisagées
- **L'environnement naturel** : des questions sur les incidences du projet sur la ressource en eau et sur les inventaires écologiques
- **L'impact climatique** :
 - Le sujet de la compatibilité du projet avec les plans internationaux, nationaux et locaux de réduction des gaz à effet de serre et avec les propositions de la Convention Citoyenne pour le Climat
 - Des demandes de précision sur le dispositif ACA3+



Quelques remarques sur le dispositif de concertation

- Une démarche **volontaire** appréciée par plusieurs participants
 - Une attente forte de **transparence et de qualité de l'information**, garantie par le garant de la concertation
 - Des questions sur les **marges de manœuvre** à l'issue de la concertation et sur la capacité du maître d'ouvrage à financer des évolutions du projet issues de la concertation
 - Des questions relatives au **processus décisionnel** à la suite de la concertation
- 

Premières pistes d'engagement du maître d'ouvrage à l'issue de la concertation

Aéroport de Lille SAS

Les engagements d'ADL en matière de nuisances sonores, 1^{ère} préoccupation exprimée par le public

- ADL organisera **une réunion dédiée** avec les riverains début 2021 pour recueillir précisément leurs attentes et leurs besoins.
- ADL adressera, en complément du bilan complet de la concertation, au Préfet et à l'Aviation civile **un recueil détaillé de toutes les expressions liées aux nuisances sonores durant la concertation.**
- ADL se tient à la disposition des riverains pour effectuer autant de **campagnes de mesures ponctuelles**, en complément du système de monitoring existant.
- ADL transmettra au Préfet l'ensemble des **études acoustiques** menées actuellement dans le cadre du projet.

ADL s'engage à poursuivre le dialogue

- ADL mettra en place un dispositif de dialogue d'ici à l'enquête publique, accompagné par le garant.
- ADL organisera **une réunion publique en présentiel au 1^{er} semestre 2021** afin de présenter son bilan de la concertation et la prise en compte des contributions dans les suites du projet.
- Des **modalités complémentaires** d'information et de dialogue seront proposées :
 - Un dispositif à préciser, en concertation avec les élus
 - En particulier sur les thématiques les plus abordées par le public durant la concertation : la desserte de l'aéroport, les études environnementales et les aménagements de l'aérogare et de ses abords

Les prochaines étapes de la concertation

Janvier 2021
Réunion riverains

Printemps 2021
Réunion de présentation
des études

Février - Mars 2021
Réunion publique
bilan de la concertation

Automne 2021
Enquête publique

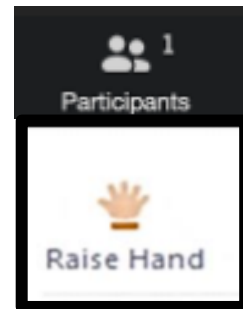


TEMPS D'ÉCHANGES AVEC LE PUBLIC

Comment poser des questions sur Zoom ?

- Levez la main :

- Cliquez sur « participants », en bas, dans la barre d'outils.
- La liste des participants va apparaître sur la droite de l'écran.
- En bas de cette liste vous pourrez cliquer sur « Lever la main ».



- Lorsque l'animatrice vous donne la parole, elle autorise l'activation de votre micro. Veillez à ce que votre micro soit activé.
- Vous pouvez alors vous exprimer à l'oral.
- Lorsque vous avez terminé votre intervention, veillez à couper votre micro.



Conclusion

Marc-André GENNART,
Directeur général d'Aéroport de Lille



Conclusion

Laurent Demolins,
Garant de la concertation



Clôture de la réunion

Christophe COULON,
Président du SMALIM



Compte rendu disponible sur :

www.modernisons-aeroportdelille.fr

Merci pour votre participation !